

Public concerné

- Elève sorti de 3^{ème}

Prérequis

- Avoir un niveau 3^{ème}

Modalités d'admission / Inscription

- Etude de dossier et / ou entretien
- Signature d'un contrat d'apprentissage / Contrat de professionnalisation / Pro-A / CPF avec une entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exercices théoriques et pratiques
- Salles de formation équipées de vidéoprojecteurs et de matériel informatique
- Plateaux techniques conçus pour mettre les apprenants en situation réelle afin de les initier à leurs futurs métiers dans des conditions optimales

Equipe pédagogique

- Formateurs d'enseignement général et professionnel.

**OBJECTIFS**

Former des futurs professionnels capables de réaliser des ouvrages chaudronnés en travaillant par déformation de feuilles de métal d'épaisseurs fines ou moyennes.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Au sein d'une entreprise du secteur de la chaudronnerie, de la tuyauterie industrielle, mais aussi de la construction métallique, de la métallerie et de la menuiserie métallique, le technicien est capable, à l'issue de sa formation :

- De choisir le procédé de fabrication le plus adapté, d'installer les outils et d'assurer les réglages, la programmation et la conduite d'une machine-outil semi-mécanisée ou à commande numérique.
- Après traçage de la pièce, de procéder au découpage, au perçage et à la mise en forme du métal.
- De contrôler la qualité et la conformité des pièces qu'il a réalisées avant d'effectuer le montage ou l'assemblage de l'ouvrage.
- D'assurer la maintenance préventive de ses outils de travail

PROGRAMME**Formation technique (472 h sur les 2 années)**

- Analyse et exploitation de données : 200 h
- Configuration réalisation : 148 h
- Prévention sécurité environnement : 42 h
- Coordination professionnelle : 28 h
- Sauveteur secouriste du travail : 14 h
- Chef d'œuvre : 40 h

Formation générale (368 h sur les 2 années)

- Français et Histoire- géographie : 128 h
- Anglais : 48 h
- Mathématique et physiques : 128 h
- Education physique et sportive : 64 h

Ces durées sont données à titre indicatif

Modalités de suivi et d'évaluation

- Suivi pédagogique, visites en entreprise
- Contrôles en Cours de Formation (CCF), projet à réaliser
- Examen : CAP

Validation de la formation

- Diplôme du CAP Réalisations Industrielles en Chaudronnerie

Accessibilité Handicap

- Stationnement Personne à Mobilité Réduite
- Bâtiments adapté PMR
- Accessibilité Toilettes
- Label régional H+

RNCP : 27468

MODALITES D'ALTERNANCE

Entreprise : 3 semaines

Centre de formation : 1 semaine

840h au Pôle Formation UIMM Savoie à *titre indicatif*.

MODALITES D'ORGANISATION

Durée : 2 ans en alternance

Dates : Nous consulter

Lieu : Pôle Formation UIMM Savoie

131 rue de l'Érier 73290 La Motte-Servolex

QUE FAIRE APRES LE CAP RIC ?

Le titulaire du CAP Réalisations Industrielles en Chaudronnerie peut entrer dans la vie active ou continuer ses études :

- BAC PRO Technicien en Chaudronnerie Industrielle
- CQPM Technicien Soudeur Industriel
- CQPM Technicien Tuyauteur

Liste non exhaustive